



2019-2024 - LA STRATÉGIE DÉPLOYÉE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN

BILAN DE MANDATURE

www.tarn.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN

ÉDITO

Dès le début de la mandature, les élus ont structuré le projet stratégique de la Chambre d'agriculture. Pour ce faire, nous avons tenu compte bien sûr du contexte local, des enjeux et des priorités pour l'agriculture du département, mais aussi des réflexions conduites par le réseau des Chambres qui ont débouché sur la signature du Contrat d'Objectifs et de Performance en 2021.

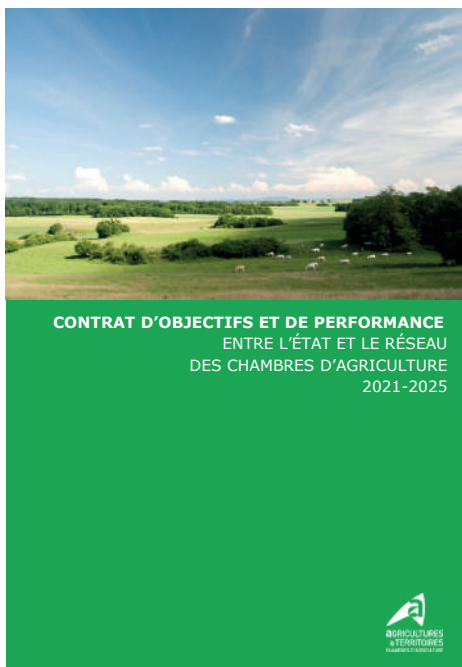
L'actualité et les aléas nous ont amenés à ajuster au fur et à mesure nos actions, tout en restant dans les priorités que nous nous étions fixées.

En effet, ces six dernières années ont été marquées par des évènements qui ont largement impacté notre secteur d'activités : la pandémie de Covid-19 avec les mesures sanitaires et la nécessité de maintenir l'activité agricole et l'approvisionnement alimentaire, le plan de relance, les aléas climatiques, les crises sanitaires en élevage avec l'influenza aviaire, la fièvre catarrhale ovine, la maladie hémorragique épizootique, la volatilité des prix, la hausse des charges, ...

Au-delà de l'accompagnement que nous avons déployé face à ces évènements, la Chambre d'agriculture a conduit des actions plus structurelles comme la transmission et l'installation, le conseil d'entreprise, l'animation de groupes techniques, le conseil pour l'évolution des systèmes de production, le conseil technico-économique, l'innovation et l'accompagnement de projets.

C'est grâce à l'implication de ses élus et de ses salariés que la Chambre d'agriculture contribue à faire de l'agriculture une des forces vives du département.

Vous trouverez dans ce document une présentation synthétique des principales réalisations de ces dernières années.



Jean-Claude HUC
Président,
Chambre d'agriculture
du Tarn

LE PROJET STRATÉGIQUE ET SON BILAN

**ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS
SES TRANSITIONS**

P.4

**CONTRIBUER AU DIALOGUE
AGRICULTURE - SOCIÉTÉ**

P.12

VALORISER LES PRODUCTIONS

P.16

**AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

P.20

**OPTIMISER LE RÉSEAU DES CHAMBRES
D'AGRICULTURE ET DES OPA**

P.24

**FORMATION AUX AGRICULTEURS
DÉMARCHE QUALITÉ DES SERVICES**

P.26

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, climatiques, techniques et sociales



Faciliter la transmission des exploitations et dynamiser l'installation

La Chambre d'agriculture contacte chaque année les chefs d'exploitation de plus de 55 ans pour les sensibiliser à la transmission et leur proposer un accompagnement. Cela représente environ **1 600 agriculteurs par an**. Ils sont invités à participer à des formations sur la cessation d'activité en partenariat avec la MSA et sur la transmission avec un cabinet juridique. Ces sessions ont rassemblé **230 stagiaires** sur la mandature.



Forum transmission - 2021

En parallèle, un travail de repérage et de sensibilisation a été réalisé avec plusieurs communautés de communes, parfois dans le cadre d'un consortium avec les autres consulaires.

Ces actions ont conduit la Chambre à accompagner individuellement près de **900 cédants** par le Point Accueil Transmission.

La Chambre a participé à plusieurs projets sur la transmission. L'un d'eux a abouti à la création d'un **accompagnement individuel**, au-delà du Point Accueil Transmission. Il est centré sur l'accompagnement humain du cédant et aboutit à un plan d'actions personnalisé. Ce **conseil à la transmission**, pour lequel la Chambre a été reconnue structure d'accompagnement par la Région, est déployé en 2024.

Un **forum transmission** a été organisé en 2019, 2021 et 2024, rassemblant à chaque fois près d'une centaine d'agriculteurs qui ont pu bénéficier d'expertises de la Chambre et des autres acteurs de la transmission présents dans le Tarn, sous formes d'interventions, de témoignages et d'ateliers de conseils et d'échanges entre porteurs de projet et cédants.

Une **journée renouvellement des générations en viticulture** s'est tenue le 24 mars 2023, réunissant 58 participants dont 15 porteurs de projet, 9 viticulteurs cédants, 3 viticulteurs témoins et plusieurs partenaires de la filière viticole du Gaillacois.

L'objectif principal était de réunir des porteurs de projet en viticulture en vue :

- de leur présenter le vignoble Gaillacois et les différents schémas de production et commercialisation
- d'identifier les différents acteurs et outils pour faciliter leur installation
- de rencontrer des viticulteurs en projet de cession



Labellisée Point Accueil Installation depuis 2010, la Chambre accueille tous les porteurs de projet en agriculture ; c'est la première étape d'accompagnement à la réalisation du projet. En moyenne, 270 porteurs d'un projet agricole sont accompagnés chaque année.



Agréée Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation

Personnalisé, la Chambre accompagne les porteurs de projet en partenariat avec le CFPPA et l'ADEART dans leur professionnalisation. Les conseillers ont accompagné, sur la mandature, près de 600 porteurs de projet dans cette étape, indispensable à l'obtention de certaines aides et permettant le financement de formations préalablement à l'installation.

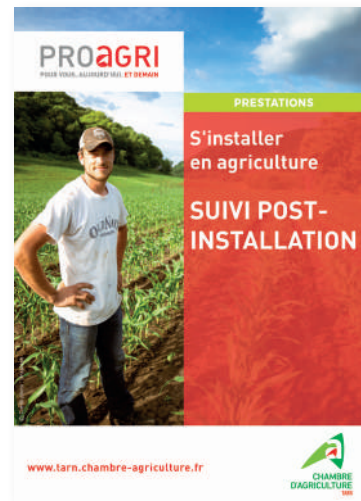
La Chambre propose un accompagnement aux porteurs de projet souhaitant s'installer qui consiste en une **étude prévisionnelle économique** et le dépôt de sa demande d'installation.

La mission installation a été transférée de l'État à la Région au 1^{er} janvier 2023. Une nouvelle programmation s'est ouverte avec un nouveau dispositif Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) désormais régional.

Par ailleurs, la Région a mis un terme au dispositif d'aide nommé Pass Installation en juin 2023 et en a mis en place un nouveau : la Dotation Nouvel Agriculteur qui cible les porteurs de projet non éligibles à la DJA. La Chambre a activement participé aux groupes de concertation et à la mise en place des dispositifs.

La Chambre est labellisée structure d'accompagnement à l'installation par la Région : accompagnement à l'émergence de projet, accompagnement au diagnostic pour les porteurs de projets non éligibles à la DJA et accompagnement au **suivi post installation**.

Pour tous les récents installés, la Chambre d'agriculture propose un accompagnement sur 4 ans qui permet le suivi du plan d'entreprise. Le dispositif a pris de l'ampleur progressivement. Ainsi sur les années 2020 à 2023, près de 2/3 des installés avec DJA ont souscrit le suivi post installation. Le nombre moyen de rendez-vous de suivis par année qui en découle est d'environ une centaine.



1 620
porteurs
de projet au PAI

600
entretiens
plan de
professionnalisation
personnalisé

400
dotation jeune
agriculteur

90
pass installation
dotation nouvel
agriculteur

120
nouvelles offres
de cession
en ligne sur le
Répertoire Départ
Installation

Installation



Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, climatiques, techniques et sociales



Accompagner les transitions agricoles vers la multi-performance

La multi-performance passe par la maîtrise, l'optimisation du système de production et son adaptation au contexte.

Agro-écologie, qualité des sols, Écophyto

Nos actions étaient centrées au départ essentiellement autour du plan Ecophyto et de la qualité des sols. **L'adaptation au changement climatique** s'est invitée petit à petit dans les accompagnements qui comportent aujourd'hui une approche agronomique globale du système à la parcelle, du sol à la gestion des intrants en passant par l'itinéraire technique en intégrant la couverture du sol et la diversification des cultures. La notion d'**agriculture de conservation** s'est développée comme un système plus performant que la simplification du travail du sol seule.

L'appui technique s'est déployé entre appui individuel et collectif (bulletins techniques, réunions téléphoniques ou visio, réunions bouts de champs, journées techniques ou formations). Deux journées sol ont rencontré un franc succès avec plus de 100 participants sur chacune.

"**Objectif Sol**" a vu le jour en 2023 avec le syndicat du Bassin du Tarn Aval, les collectivités locales, et différents partenaires techniques pour développer l'agriculture de conservation des sols, comme un modèle permettant à la fois des exploitations performantes, l'amélioration du sol et de la qualité de l'eau.

La force du groupe a été plébiscitée par les agriculteurs puisque non seulement **11 groupes** se sont renouvelés avec un fort taux d'adhésion et **3 nouveaux** ont vu le jour. Qu'ils soient composés d'éleveurs, de céréaliers, de producteurs de semences, de producteurs d'ail, de maraîchers, en conventionnel ou en bio, ces groupes ont en commun la volonté des agriculteurs d'expérimenter de nouvelles pratiques, d'échanger entre eux, d'aller à la rencontre d'autres groupes (3 voyages organisés dont 1 en Espagne), de communiquer sur ce qu'ils font.

Contrat d'Agriculture Durable

La Chambre d'agriculture a été reconnue structure d'accompagnement pour les agriculteurs souhaitant bénéficier d'un **Contrat d'Agriculture Durable**, outil de la Région Occitanie en place depuis 2023. Les agriculteurs ayant un projet, avec ou sans investissement associé, peuvent bénéficier d'un accompagnement global prévu sur 5 ans.

Certification HVE

Dans un contexte de forte demande des viticulteurs, puis d'autres filières, des accompagnements individuels à la certification **Haute Valeur Environnementale** ont été mis en place dès 2019 venant compléter l'offre de formation en place depuis 2015. Durant la mandature, plus de **300 exploitations** ont été accompagnées pour atteindre cette certification.



Journée sol

96 réunions de terrain

Bouts de champs

22 journées techniques

dont 12 labellisées

Innov'action

**412 Conseils Stratégiques
Phytoprotecteurs**

1 528 parcelles observées
(90% Ecophyto)

187 essais suivis (36%
Ecophyto)

416 bulletins techniques



Bâtiments agricoles

Nos conseillers spécialisés proposent toute une palette d'accompagnements autour des bâtiments : dépôt des permis de construire, conseils techniques, mise aux normes, biosécurité ou encore demandes de subvention.

Chaque année, **une centaine de projets** passe entre leurs mains d'experts. Il s'agit de projets essentiellement portés par des éleveurs (20% de ces dossiers concernent de jeunes installés). En 2023, le **Dispositif Unique** a vu le jour et la Chambre a été mobilisée pour accompagner les agriculteurs dans ces nouvelles démarches. Au total, **42 dossiers de subventions** ont été déposés par nos conseillers cette année là.

Le changement climatique impacte aussi la conception des bâtiments et le bien-être des animaux. Le programme Batcool conduit depuis 2021, a permis de mesurer l'**incidence des périodes de canicule sur les bâtiments** déjà en place et de proposer des adaptations pour limiter l'impact sur les animaux.



De 2019 à 2023, la Chambre d'agriculture a participé au **projet CAP N' GO** porté par le GIE Élevage Occitanie afin d'accompagner des exploitations **caprines** vers des systèmes de production durables. Trois exploitations ont été suivies dans ce cadre dans le Tarn pour mettre en place des actions tendant vers l'**autonomie alimentaire**.

Références en élevage

Dans le cadre d'**Inosys-Réseaux d'élevage**, 14 fermes ont été suivies par la Chambre d'agriculture sur la programmation 2014-2022 et 12 fermes le sont sur 2023-2027.

Deux fermes ont un focus particulier : l'une sur la finition des animaux à l'herbe et l'autre sur l'autonomie protéique.

En parallèle, trois fermes d'élevage ont été suivies par la Chambre d'agriculture dans le cadre du projet **Cap Protéines**, avec un financement France Relance : élaboration de fiches et d'une vidéo sur l'illustration de leviers en faveur d'une plus grande autonomie protéiques (foin de luzerne, prairies à flore variée, méteil grain à base de pois et féverole...)



Volailles

La présence importante de cas d'influenza aviaire au niveau national a engendré une désorganisation totale de l'approvisionnement de la filière. La Chambre s'est structurée afin d'accompagner les éleveurs, apporter les informations pour le montage des dossiers d'indemnisation et rester en veille sur cette thématique.

Un bulletin envoyé à 180 éleveurs fait régulièrement le point sur les **actualités de la filière**. Avec la mise en place de **formations "Bien-être animal"** en palmipèdes et gallinacées, 31 aviculteurs sont devenus référents "Bien-être animal" pour leur exploitation. Tout au long de la mandature, les formations "**biosécurité**" pour les élevages de volailles ont accueilli une centaine de stagiaires. En 2023, une nouvelle thématique a émergé, l'accompagnement à l'agrément des Centres d'Emballage d'Œufs.

420 contacts avec des exploitants agricoles
22 collectivités dans le cadre du plan de relance France



100 accompagnements
bâtiment / an

300
exploitations
accompagnées à la
certification HVE

1 426 agriculteurs
119 sessions
de formation Certiphyto

150 agriculteurs
ont suivi une formation
sur la qualité des sols

Adapter les systèmes de production dans un contexte de changement climatique

La Chambre d'agriculture a mené de nombreuses actions de sensibilisation, de diagnostics et d'accompagnements en structurant une offre "**changement climatique ; évaluation, adaptation et atténuation**" dès 2020 :

- **Journées techniques** / Innov'action
- Interventions dans les AG de partenaires, auprès de groupes d'agriculteurs, dans les formations « coûts de production »
- **Formations**
- **Accompagnement de projets** : Adapt'eau chez les irrigants, Batcool chez les éleveurs, SoAdpat chez les viticulteurs
- **Diagnostics et plans d'action**
- Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les **conseils** (choix des cultures et espèces prairiales, interculture et travail du sol, précocité variétale, gestion de l'eau, dates de semis, de récolte ...)



Des **diagnostics carbone** aux **diagnostics de vulnérabilité**, la Chambre a accompagné les agriculteurs dans l'évaluation et l'amélioration de la résilience de leur exploitation **au changement climatique**.

D'abord auprès de publics pré-sensibilisés puis déployés chez tout type d'agriculteurs : jeunes agriculteurs ou déjà installés, toutes filières, irrigants ou non, parfois en agriculture de conservation. **ClimaTerra** a permis une réelle massification à partir de 2023.

En 2021 et 2022, dans le cadre du seul programme "**Plantons des haies**", la Chambre a, avec ses partenaires, au premier rang desquels Arbres & Paysages Tarnais, accompagné **100 projets de plantation** correspondant à 60 km de haies supplémentaires.

Confrontés au défi du manque de disponibilité en paille, plusieurs éleveurs se sont intéressés au **paillage** à partir de **plaquette forestière**, issue de l'entretien de leurs haies le plus souvent.

La Chambre a accompagné 15 éleveurs et mis en place des suivis dans plusieurs exploitations. Les résultats ont été vulgarisés lors de différentes journées techniques, ou assemblées générales de collectifs agricoles.

Gestion de l'eau



La plus-value des **retenues collinaires** a été travaillée, tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

La Chambre a informé une cinquantaine d'agriculteurs sur les modalités de création de lacs.

Le conseil pour **optimiser l'irrigation** s'est décliné entre parcelles de références, bulletins techniques et préconisation sur l'investissement en outils de pilotage comme les sondes tensiométriques. Les diagnostics de matériel d'irrigation ont permis d'éviter autant le sous dosage que le sur dosage.

La Chambre d'agriculture s'est impliquée dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin du Tarn à travers la gestion de l'Organisme Unique mais aussi sur les autres bassins tarnais (Cérou, Vère, Viaur, Sor, Girou), en lien avec les partenaires.

Elle assure la mission d'**Organisme Unique pour la gestion collective des prélèvements d'eau d'irrigation** du sous-bassin Tarn.

Pour ce faire, elle porte un service commun qui réunit les trois autres Chambres d'agriculture des départements principalement concernés par le bassin : Aveyron, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne.

L'OU est détenteur d'une autorisation pluriannuelle de prélèvement notifiée par la Préfecture, qu'elle répartit entre les irrigants, selon les 14 périmètres élémentaires du bassin.

À partir des besoins en eau identifiés chaque année auprès des **1 200 préleveurs**, la Chambre propose un plan de répartition soumis à validation préfectorale. Elle participe aux réunions hebdomadaires du Comité de suivi opérationnel de gestion de la ressource en eau pendant l'étiage, lequel regroupe tous les interlocuteurs de la gestion de l'eau. La Chambre et l'OU sont les interlocuteurs de l'administration lors de la révision des arrêtés de gestion de l'eau.



Photovoltaïsme et agriculture

L'offre de service "Photovoltaïque" a été structurée en début de mandature afin d'accompagner les agriculteurs ayant le projet d'équiper les toitures de leurs bâtiments agricoles : formations, conseil individuel, études de faisabilité... En deuxième partie de mandature, la notion d'**agrivoltaïsme** est apparue ; il a alors été question de bâtir une position professionnelle consensuelle alliant opportunité de revenu complémentaire pour les agriculteurs, sécurisation des productions contre les aléas, préservation du foncier agricole et partage de la valeur. La **charte "agriculture et photovoltaïque dans le Tarn"** décrit un cadre partagé pour l'accompagnement des projets et leur intégration territoriale.

100
plantations
de haies
(60 km)

105
réunions de
gestion de l'étiage
CGRE / CSO / CRE

6
plans annuels
de répartition des
volumes prélevables
sur le bassin du Tarn
pour + de

1 000
préleveurs

2 211
analyses
reliquats d'azote

149
diagnostics
carbone ou de
vulnérabilité

76
agriculteurs formés
au changement climatique

180
projets de
photovoltaïque sur
bâtiment accompagnés

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, climatiques, techniques et sociales



Conseiller les entreprises : pilotage technique et économique, gestion administrative, organisation du travail

Offre de services :
pour les agriculteurs

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

La Chambre d'agriculture du Tarn aide les exploitants dans la conduite de leur stratégie d'entreprise en particulier dans les domaines de la prise de décision, du calcul et du pilotage des indicateurs technico-économiques, de l'organisation du travail, de la communication et des relations humaines. Par ailleurs, elle sécurise les démarches réglementaires et accompagne à l'utilisation du numérique.

Accompagnement PAC

Chaque année, la déclaration PAC est un rendez-vous important entre les conseillers de la Chambre et les agriculteurs. En moyenne, **1 600 exploitations tarnaises** (soit environ 30% des exploitations du département) sont accompagnées dans leur démarche de téléprocédure PAC que ce soit en collectif ou lors d'un rendez-vous individuel. La mise en place de la **réforme en 2023** a fortement mobilisé l'équipe réglementaire pour mieux appréhender l'ensemble des nouvelles mesures et évaluer les impacts de cette réforme sur les niveaux d'aides reçues par les exploitations. Des formations et des simulations ont été proposées aux agriculteurs qui ont ainsi pu s'approprier les nouvelles mesures liées à l'éco-régime.

30 % des exploitations du département accompagnées pour la PAC



mesparcelles
l'accélérateur de performance

MesParcelles

MesParcelles est un logiciel de traçabilité incontournable dans le paysage agricole. La Chambre d'agriculture compte **365 abonnés**. Cette plateforme est en constante évolution afin d'être conforme à la réglementation. Elle a su se moderniser pour proposer une application smartphone et améliorer son ergonomie. Tout au long de l'année, de nombreux accompagnements sont proposés par l'équipe réglementaire autour de cet outil : formations, ateliers, permanences téléphoniques afin de pouvoir aider les agriculteurs à chaque étape de la campagne culturale.

Ma Calculatrice temps de travail :
Nouvel outil web



Concours Trucs & Astuces

Le Tarn a été le premier département d'Occitanie à organiser ce concours en 2020. Cet événement a été mis en place dans le but d'**améliorer les conditions de travail** en valorisant les agriculteurs ayant mis en place une astuce sur leur exploitation et en partageant leurs solutions de travail. Une deuxième édition a eu lieu en 2023 en s'intégrant au projet national PAINT (Promouvoir et Accompagner l'Innovation dans le Travail) et avec, en plus du concours départemental, un concours régional et national. Aujourd'hui, il concerne toutes les filières et statuts d'actifs agricoles.

800 contacts
renseignés au
Point Info Bio

450 stagiaires
formés à la
conversion ou sur
des thématiques
associées à l'AB

1 000 agriculteurs
dans les
rencontres
techniques ou de
filières en lien
avec l'AB

Réagir
Solidarité &
Accompagnement

Agriculture biologique

Durant toute la mandature, la Chambre d'agriculture a répondu présente pour renseigner au Point Info Bio, accompagner les agriculteurs qui souhaitent se former à la conversion ou sur des thématiques précises de l'AB et animer des rencontres techniques et de filières.

Conseil d'entreprise

La Chambre propose des **entretiens "Y Voir Clair"** pour accompagner les exploitants à prendre du recul afin d'agir et prendre les décisions appropriées. Ce sont des entretiens individuels stratégiques réalisés par des conseillers d'entreprise sur l'exploitation. Elle propose également d'autres **accompagnements individuels en stratégie d'entreprise** (conseil d'entreprise, coaching) et plusieurs **formations** (coûts de production, communication, bien-être...)

Accompagnement des agriculteurs fragilisés

La Chambre d'agriculture anime la **cellule d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté**, reconnue par l'État. Dispositif coordonné avec la MSA et la DDT depuis 2018, il a pour ambition d'assurer un repérage précoce et un accompagnement multipartenarial pour favoriser au plus vite le redressement des situations fragiles.

Elle prend part au **comité départemental mal-être agricole**, depuis sa mise en place en 2022 et participe à toutes les démarches liées au traitement de crises conjoncturelles, de **calamités** ou d'autres types de risque pouvant fragiliser les agriculteurs du département (comme la prédation par le loup par exemple).

Guichet Unique des Entreprises

Jusqu'au 1^{er} janvier 2023, les déclarations pour la création, modification ou radiation des entreprises individuelles et des sociétés étaient gérées par les **Centres de formalités des Entreprises** qui existaient depuis les années 1980, via plusieurs formulaires distincts.

La Chambre gérait les formalités agricoles pour le département. Dorénavant, toutes les formalités doivent être effectuées sur la plateforme dédiée gérée par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) : **le Guichet Unique des Entreprises**. La Chambre accompagne les déclarants qui le souhaitent dans la réalisation par voie dématérialisée des formalités de leurs entreprises.

Agriculture et numérique

Le numérique se développe au service de la performance et de l'agro-écologie avec la mise en place d'**outils d'aide à la décision** comme Mes Satimages en grandes cultures qui a pris le relais du N Tester, les projets Agrinum / Occitanum en viticulture et le nouveau projet Archipel.

mes satimages

240

accompagnements
«Y voir clair»

1 537

visites
conseil technique

365

abonnés
MesParcelles

70

stagiaires
formation coûts de
production / an

20

bénéficiaires
de coaching ou d'une
formation bien-être / an

1 600

exploitations
par an accompagnées
pour la PAC

1 940

agriculteurs
ont suivi au moins
une formation technique



3

territoires concernés :
Sud Tarn, la zone du Tescou et la Grésigne.

18

exploitations bénéficiaires de PSE dans le Tarn



Promouvoir les services rendus par l'agriculture dans les territoires

Paiement pour Services Environnementaux

Mis en place par l'Agence de l'eau Adour-Garonne en 2019, le dispositif PSE vise à reconnaître et **rémunérer les services rendus par les agriculteurs** à l'environnement. Ces services sont définis selon trois indicateurs :

- prairies, rotations longues et couverts végétaux
- extensification
- présence d'infrastructures agroécologiques

L'Agence de l'eau a encouragé les agriculteurs ayant contractualisé un PSE à s'engager dans le **Label Haie**.

Étude biodiversité sur les lacs du Caussels

En complément de l'étude hydrologique et à la demande du Syndicat Tarn Aval, la Chambre d'agriculture a effectué des **diagnostics biodiversité sur 13 plans d'eau tests**, en partenariat avec la LPO et la Fédération Départementale des Chasseurs. Ceux-ci ont permis d'identifier une richesse importante tant en matière de flore, d'avifaune, d'insectes que d'amphibiens et de proposer des mesures pour favoriser la biodiversité sur ces plans d'eau.

Parmi eux, la Chambre d'agriculture a accompagné 7 irrigants volontaires pour élaborer des projets de gestion et d'aménagement sur leur lac.

Compensation écologique

Lors de la mise en œuvre de projets impactant l'agriculture et l'environnement, les opérateurs doivent mettre en place des mesures de **compensation écologique**.

La Chambre d'agriculture a ainsi accompagné le parc d'activité "les Portes du Tarn" ainsi que le concessionnaire de la **future A69** dans la **recherche de surfaces de compensation environnementale**, au départ par la prospection de surfaces adéquates puis par de l'accompagnement technique à la mise en place des mesures compensatoires et au suivi des plans de gestion.

Animation Espaces Naturels Sensibles

Dans le cadre d'un programme porté par le Département, la Chambre a organisé **3 animations auprès du grand public** alliant découverte de la nature et compréhension du rôle des gestionnaires agricoles sur ces milieux naturels sensibles.

Les participants accueillis sur des fermes à cette occasion comprennent ainsi encore mieux les multiples rôles de l'agriculture et ses services rendus dans les territoires.



Valoriser les pratiques agro-écologiques vertueuses

Que ce soit lors des deux éditions du Concours Général des pratiques agro-écologiques « **prairies et parcours** » ou lors du concours « **Sors tes couverts** », près de **40 agriculteurs** ont présenté leurs plus belles parcelles devant un jury multi-disciplinaire.

Appréciant les choix stratégiques, les réalisations techniques et la valorisation économique et environnementale opérés par les agriculteurs, les jurés ont désigné des lauréats qui ont été récompensés devant leurs pairs, les partenaires et surtout devant des lycéens et devant la presse afin de promouvoir ces pratiques et les services qu'elles rendent, au sol, à la biodiversité, et bien au-delà.

Se positionner en interlocuteur dans les questions de relation de voisinage

Charte riverains

Une charte "riverains" a été mise en place après concertation avec 14 partenaires.

Un comité de pilotage et une consultation publique permettent de favoriser le dialogue entre les habitants, les travailleurs, les élus locaux et les agriculteurs et répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en agriculture.

Cellule de dialogue

Une cellule de dialogue a été créée et mobilisée sur une situation précise.

La Chambre répond aussi aux nombreuses interrogations des néo ruraux sur les pratiques des agriculteurs concernant les fumiers, la terre sur la route, l'entretien des bords de champs...



1 compte Facebook &
1 compte LinkedIn
avec du contenu régulier



130
Vidéos sur
l'agriculture
tarnaise

Chaîne
Youtube
CA81



Contribuer au dialogue agriculture et société



Améliorer la connaissance des métiers et des pratiques agricoles



"**Bienvenue à la Ferme**" est la marque des Chambres d'agriculture. Grâce à cette identification à la notoriété forte, une centaine d'adhérents ont été accompagnés dans leurs démarches de proximité : vente directe, circuits courts, découverte, restauration, hébergement.

La Chambre d'agriculture a communiqué sur les pratiques des agriculteurs auprès du grand public avec les syndicats de Bassin, des collectivités et des associations pour l'environnement à l'occasion de **journées portes ouvertes** sur des fermes ou lors de **soirées débat**.

Journées portes ouvertes Bienvenue à la Ferme

Les portes ouvertes du réseau « Bienvenue à la ferme » désormais baptisées « **Fermes en Fête** » sont bien ancrées dans le calendrier des tarnaises et des tarnais ainsi que des touristes présents dans le Tarn à cette occasion. Organisées chaque année de façon coordonnée le temps d'un week-end du mois de juin, elles donnent l'opportunité aux agriculteurs du réseau de faire découvrir ou redécouvrir leur métier et de communiquer auprès du grand public sur leurs produits et leurs pratiques.

Marchés des Producteurs de Pays

Les MPP sont un **rendez-vous incontournable dans l'été** des tarnais comme des touristes malgré deux saisons perturbées par la crise sanitaire. Producteurs et artisans adhérents à la démarche collective proposent lors de soirées festives, voire chaque semaine sur le Castelvial à Albi, leurs produits aux consommateurs. Qu'ils soient vendus à l'état brut ou mis en valeur en assiette fermière, les produits tarnais sont toujours accompagnés d'informations et de messages **mettant en valeur le savoir-faire des agriculteurs et des artisans** exposants auprès du grand public.

Fermes en ville

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Albigeois et le lycée agricole, la Chambre d'agriculture a organisé deux nouvelles éditions de « **Fermes en Ville** » sur le Campus du Lycée Fontlabour.

En profitant des nombreuses activités qui ont ponctué les journées, plus de **5 200 visiteurs** ont ainsi pu découvrir les valeurs du métier, les savoir-faire et échanger avec les agriculteurs présents au sujet des fermes, des pratiques et des produits.



Conseil en Évolution Professionnelle

La Chambre d'agriculture, par délégation du CIBC, accompagne depuis 2020 les actifs avec un souhait d'évolution ou de transition professionnelle en lien avec l'agriculture : c'est le Conseil en Évolution Professionnelle.

Promouvoir les métiers agricoles

Chaque année, la Chambre d'agriculture organise, dans le cadre de partenariats avec les structures départementales de l'emploi et de la formation, un évènement à destination des demandeurs d'emploi nommé **Agri'tour**, dans différents territoires. Ces rencontres favorisent les échanges concrets et concourent à une **image valorisante des métiers agricoles**.

Par ailleurs, la Chambre participe régulièrement, aux côtés de l'ANEFA Tarn, à la promotion des métiers auprès des différents publics que ce soit lors d'interventions en classes, lors de forums des métiers ou d'évènements valorisant les métiers agricoles tel qu'Agriconnexion et les Métiers sont dans les champs.

L'association des salariés agricoles du Tarn a produit un document permettant aux salariés et futurs salariés de se projeter dans leur métier de façon durable avec des personnes et structures ressources. Avec l'appui d'un conseiller de la Chambre, ce guide a fait l'objet d'un lancement début 2024. Il se veut interactif et évolutif, sous format web, en plus de la version papier, ce qui facilite son actualisation.

Aider les agriculteurs à communiquer

Adapter les messages aux publics

Pour renforcer le dialogue avec la société, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à **accueillir du public sur leur ferme**, ponctuellement ou plus régulièrement. Afin de les aider à aménager des circuits de visite, à la fois pédagogiques et sécurisés, la Chambre d'agriculture a sensibilisé ou formé une vingtaine d'entre eux. Une part importante de l'accompagnement a aussi visé la préparation de messages adaptés aux différents publics : adultes, scolaires, techniciens...

Des sessions de formation à la **communication positive** sur l'agriculture et le métier d'agriculteur ont été déployées pour une trentaine d'agriculteurs.



Maîtriser des canaux de communication

La présence d'une **conseillère numérique** au sein de la Chambre depuis 2022 a permis de mettre en place de nombreuses actions pour aider les agriculteurs à communiquer. Diverses thématiques ont été travaillées en atelier ou en formation comme la gestion de la boîte mail, la rédaction de courrier, la communication sur les réseaux sociaux, l'utilisation de logiciel libre de droit pour la réalisation de flyers...



612
dates de Marchés
de Producteurs
de Pays

8
Agri'tour

143
portes ouvertes BAF

pour **9 000** visiteurs



62
agriculteurs
formés en
communication

Site BAF



Valoriser les productions sur les marchés de proximité et dans les filières



Développer les filières et projets créateurs de valeur ajoutée et d'emploi

Forum filières

Pour mettre en relation agriculteurs et opérateurs de l'aval, la Chambre d'agriculture a organisé un Forum filières. Ateliers thématiques et rendez-vous d'affaires ont permis aux **44 entreprises** inscrites d'entrer en contact avec **74 agriculteurs** pour nouer de nouveaux partenariats en matière d'approvisionnement local.

Filières semences et ail

La Chambre d'agriculture apporte son appui aux producteurs de **semences de maïs**, **semences potagères et fourragères** ainsi qu'aux producteurs d'**Ail Rose de Lautrec** : animation technique et réglementaire, relations avec les partenaires de filières, gestion des dossiers assurance climat...

Appui aux horticulteurs

La Chambre accompagne les horticulteurs engagés dans la démarche qualité "**Couleurs de l'Autan**" par la mise en place de formations, de groupes d'échanges de pratiques et de portes ouvertes coordonnées. Avec l'arrivée de nouvelles générations, tant côté producteurs que consommateurs, elle les aide également à faire évoluer les modalités de fonctionnement de l'association ainsi que ses projets de développement.

Guide des producteurs BIO en vente directe

Depuis 2012, le Département du Tarn et la Chambre d'agriculture proposent un guide recensant les producteurs biologiques en vente directe. Depuis 2019, grâce à une collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme et les offices de tourisme, via la plateforme APIDAE, il est également proposé en format numérique. Ce site répertorie les produits certifiés bio ou en conversion par une recherche simplifiée par famille de produits, par commune et/ou situation géographique des fermes inscrites. Aujourd'hui, plus de **200 producteurs** y sont référencés.

Valorisation du bois

De plus en plus de propriétaires souhaitent valoriser leur forêt. Les demandes en conseil vont croissant et la mobilisation de bois passe en partie par la **petite propriété forestière du Tarn**. Celle-ci est la plus difficile à mobiliser d'où l'intérêt des actions de conseil et de gestion menées par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec le CRPF et les opérateurs.

Les journées sur le terrain auprès des propriétaires et sur les chantiers sylvicoles ont permis de mobiliser **8 350 m³ de bois tarnais par an**. Le bois de ces coupes est majoritairement destiné à la production d'énergie. Les stations forestières de plaine et le manque de sylviculture permettent peu de débouchés rémunérateurs. Le conseil délivré aux propriétaires a pour but d'**améliorer cette valorisation** ainsi que la vision du travail des exploitants et des gestionnaires auprès du grand public.



Saisir les opportunités et structurer les nouvelles filières pour l'alimentation, l'énergie...

La Chambre d'agriculture est en veille et diffuse les opportunités de productions nouvelles ou à développer comme l'orge brassicole, le chanvre, les plantes à parfum aromatiques et médicinales... Elle appuie la mise en place de projets collectifs structurants.

Filières viande

Sous l'impulsion du Comité de développement du Lauragais, l'association "**Couleurs Cocagne**" est née en 2020 grâce à l'ingénierie territoriale assurée par la Chambre sur le PETR du Pays de Cocagne et la rencontre des acteurs de la filière et du territoire. Elle réunit au départ des éleveurs qui ont pour ambition de mieux valoriser leurs animaux auprès des distributeurs et de la restauration collective du territoire. Depuis, elle s'est élargie à d'autres types de production avec toujours la même ambition qu'est la **recherche de valeur ajoutée localement**.

Dans le même objectif, en mai 2020, plusieurs éleveurs bio en bovin allaitant se sont structurés en association pour mieux valoriser leurs "**Jeunes Bovins Bio**".

Filière légumes

Le Tarn n'étant pas spécialisé dans la production de légumes, et la demande allant croissant pour développer les achats en légumes locaux, la Chambre a engagé des actions pour faire émerger, structurer et professionnaliser une filière légumes territorialisée. Elle a ainsi permis, avec ses partenaires, la création de l'association de producteurs "**Ô Petits Légumes d'Autun**", l'implantation de la légumerie "Terra Alter Pays d'Oc" et le déploiement de la "Plateforme Produits sur son 31" dans le Tarn dès 2019. Après les crises sanitaires et économiques, la demande en légumes locaux a beaucoup évolué. Une étude de marché de la filière légumes tarnaise a ainsi été conduite pour mettre en œuvre un plan d'action opérationnel.

Filière territorialisée Carbone

Les agriculteurs entretiennent depuis toujours des relations étroites avec le climat. Leur défi face au changement climatique consiste à agir sur la réduction de leur impact et à s'adapter aux évolutions et aux risques d'un climat qui change. Pour répondre à cet enjeu, la Chambre travaille à la structuration d'une filière "**carbone agricole**" en Albigeois.

Pour cela, la Chambre a réalisé des diagnostics à partir d'un outil labellisé chez des agriculteurs volontaires pour mettre en place de nouvelles pratiques et **réduire leur empreinte carbone**. Elle a en parallèle rencontré des entreprises locales intéressées pour participer à cette opération de contribution à la neutralité carbone au travers d'une **rémunération**. Au cœur du dispositif, un intermédiaire de gestion gèrera ces transactions de crédits carbone et les engagements réciproques.

50 000

m³ de bois
tarnais
mobilisés

74

agriculteurs et
44 entreprises
au forum filières

200

producteurs bio
référéncés sur
le guide interactif

6

filières
émergentes
accompagnées

Valoriser les productions sur les marchés de proximité et dans les filières



Organiser la relocalisation de l'approvisionnement de la restauration collective

97 établissements scolaires ont été accompagnés par la Chambre d'agriculture dans l'atteinte des objectifs fixés par la Loi Egalim sur l'approvisionnement en produits durables et de qualité, dont bios. Des réunions de sensibilisation auprès des agriculteurs, comme des collectivités gérant des cantines, ont été organisées.

Produits de Qualité et de Proximité dans les lycées

En assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Région Occitanie et en partenariat avec Agropoint, la Chambre d'agriculture a accompagné les **15 lycées publics** du département dans le cadre du dispositif **"Occitanie dans mon assiette"**. À partir d'un état des lieux, une feuille de route et des préconisations leur ont été proposées pour les aider à atteindre les 40% de Produits de Qualité et de Proximité, dont la moitié en bio, dans leurs approvisionnements.

Dans ce cadre-là, un appui a été réalisé auprès du groupement de commandes géré par le lycée de la Borde Basse. Cela a permis de mieux connaître l'offre agricole et agro-alimentaire tarnaise et régionale en vue de rédiger un marché permettant d'augmenter la part de PQP dans leur approvisionnement et de tendre vers le **respect des objectifs fixés par la loi Egalim**.

Agrilocal

Fort des actions déjà engagées auprès des collèges et des EHPAD en 2021, le Département a lancé le dispositif **Agrilocal dans le Tarn**. La Chambre d'agriculture, avec les deux autres consulaires, est partenaire de la collectivité. Elle s'attache à promouvoir le dispositif et à accompagner les agriculteurs souhaitant fournir la restauration collective via cette **plateforme web de mise en relation** : sourcing, aide au référencement et à la réponse aux consultations.

Elle contribue également à l'organisation d'opérations **"Au pré de ma ferme"** organisées dans des fermes ou dans les restaurants scolaires gérés par les collectivités en mobilisant des agriculteurs et en les accompagnant dans la mise en avant de leurs produits et de leur ferme.

Speed dating Resto co

Des rencontres pour mettre en relation les acheteurs et les fournisseurs, au format "speed-dating" ont eu lieu dans de nombreuses collectivités du territoire. **61 établissements** de restauration collective ont rencontré **84 agriculteurs ou artisans** valorisant de la matière première locale.

Contractualisation avec la cuisine centrale d'Albi

Forte du partenariat engagé avec la Chambre d'agriculture depuis 2017 au sujet de l'approvisionnement local de sa cuisine centrale, en 2021, **la ville d'Albi** a contractualisé pour 4 ans avec **17 agriculteurs, 2 groupements de producteurs** sous Label Rouge ou Bio et des **entreprises tarnaises** s'approvisionnant localement. Ceux-ci peuvent désormais compter sur les 650 000 repas préparés annuellement par la cuisine centrale pour leur offrir un débouché de proximité pesant près de 3,2 millions d'€ sur 4 ans. Les yaourts, fruits, légumes, poulets, lentilles et autre viande de jeune bovin tarnais... de préférence bio, HVE ou Label Rouge sont ainsi valorisés localement.

Et aussi...

Avec ces accompagnements et le **déploiement des plateformes** (PSS31, Occitalim, Agrilocal), les établissements de restauration collective peuvent ainsi étoffer leur offre locale et offrir aux agriculteurs tarnais des débouchés de proximité accessibles dans le respect de la commande publique.

Des événements tels que "Fermes dans l'assiette" organisés avec le Grand Albigeois ou la soirée débat organisée avec le PETR Cocagne et ceux organisés dans le cadre des PAT ont permis de sensibiliser les entreprises (distributeurs, restaurateurs...) et les élus à la nécessité et à la possibilité de renforcer l'approvisionnement local.

Professionnaliser les producteurs pratiquant la vente directe ou en circuits courts

La Chambre d'agriculture a accompagné les agriculteurs dans le montage de leur **projet collectif** d'atelier de transformation, de drive fermier ou de magasin collectif comme dans les moments clés de ceux-ci. Par l'animation ou la formation, les producteurs ont été guidés dans leurs choix en termes de modèle économique, stratégie commerciale, agencement, communication...



En pleine crise sanitaire de 2020, la Chambre d'agriculture a permis la mise en place d'un **Drive Fermier Solidaire** grâce auquel 103 agriculteurs ont pu vendre leurs produits à 1 500 clients sur 5 points de retrait. Dans le prolongement, un projet de **112 casiers connectés** a vu le jour en 2022.

L'offre de **formation** proposée par la Chambre d'agriculture sur les thématiques "hygiène et transformation" ou "**valorisation des produits et services**" est la plus importante des organismes de formation agricole du département. Les 125 formations organisées ont permis à 1 033 agriculteurs de venir se former à la Chambre pour se professionnaliser sur les circuits courts et la vente directe.

En complément, une centaine de porteurs de projet, en cours d'installation ou de diversification, sont accueillis et conseillés chaque année sur ces thématiques.

55

**agriculteurs référencés
sur Agrilocal 81**

7

**projets collectifs
en circuits courts accompagnés**

1 000

**mises en relation
agriculteurs & établissements
de restauration collective**

103

**agriculteurs
au drive fermier solidaire
en pleine crise sanitaire**

1 033

**agriculteurs formés
à la vente directe**

Agir pour le développement territorial en partenariat avec les collectivités



Impulser des projets économiques dans les territoires

Projets Alimentaires Territoriaux

La Chambre d'agriculture est investie dans les **6 PAT du département**, à des degrés différents selon les collectivités. De l'émergence des PAT au déploiement d'actions, elle s'investit à la hauteur de l'attente des collectivités porteuses : réalisation du diagnostic, pilotage de certaines fiches actions, partenaire d'autres ...

Sur tous les territoires (Albi, PTAB, CA2G, Tarn-Agout, CACM, PNRHL), la Chambre d'agriculture apporte son expertise et son savoir-faire sur de nombreuses actions : organisation de MPP, visites d'écoles dans des fermes, structuration de filière territorialisée, expertise légumes, approvisionnement local de la restauration et de la distribution, sensibilisation...

Produit sur son 31

Cette **plateforme de producteurs**, co-présidée par un agriculteur tarnais, a implanté une **base logistique à Albi** en 2020. Complémentaire à celle du MIN à Toulouse, elle permet à l'association, de poursuivre son développement dans le Tarn, que ce soit en matière d'**approvisionnement ou de distribution en restauration collective comme en GMS**.



La Chambre accompagne "Produit sur son 31" en matière de sourcing local et de veille sur les appels d'offres de la restauration collective dans le Tarn. Plusieurs lots ont été remportés par PSS31 pour fournir des lycées via Occitalim et d'autres établissements scolaires sur les départements du Tarn et de la Haute-Garonne.

La Chambre poursuit également la mise en relation entre agriculteurs tarnais et PSS31 d'une part et entre la plateforme et l'aval d'autre part. L'objectif étant de présenter PSS31 comme l'acteur local en capacité de livrer la restauration collective et la distribution avec des produits agricoles tarnais, voire régionaux.

Projets de territoire

La Chambre d'agriculture participe à l'instance de co-construction du **projet de territoire Tescou** ainsi qu'aux groupes de travail eau, circuits courts, biodiversité... Elle a également contribué à la réalisation de l'étude permettant d'affiner les besoins agricoles sur le bassin versant du Tescou pour finaliser le schéma d'organisation et de gestion de la ressource.

Dans le même sens, la Chambre a participé au **Comité de développement de l'A69** instauré par la Préfecture et le Département afin de mettre en place un **projet de territoire** structurant et aux multiples enjeux **pour le Sud du Tarn**. Outre la participation aux instances, la Chambre d'agriculture a animé un atelier multi-acteurs qui a permis de définir des orientations stratégiques et une feuille de route en matière de perspectives agricoles.

Renforcer les partenariats avec les collectivités

COMités de DÉVeloppement

Les **4 comités de développement**, regroupant des agriculteurs du territoire et animés par la Chambre d'agriculture, ont conduit leurs travaux selon les priorités locales. Ils se sont retrouvés à 2 reprises au niveau de l'Inter-CODEV pour partager les thématiques de travail de chaque territoire ainsi que les **préoccupations locales**. Ils ont échangé sur les relations engagées avec les différentes collectivités, au premier rang desquelles les intercommunalités. En effet, la Chambre, au travers de ses comités de développement, est très présente dans les instances mises en œuvre par les **collectivités** : PAT, PCAET, Petites villes de demain, Contrats de Transition Écologique, Contrats de Rivière... et signataires de nombre de ces documents cadres.

Journées de l'Entreprise Agricole

Hormis en 2020, où le contexte sanitaire a imposé une pause, la Chambre d'agriculture et ses comités de développement ont donné rendez-vous chaque année aux élus locaux pour les "Journées de l'Entreprise Agricole". Ce sont des moments privilégiés de **rencontre**, de dialogue, de partage des connaissances **entre agriculteurs du territoire et élus locaux** sur une exploitation agricole. Les thématiques de développement économique et agricole, de gestion du foncier, d'installation, de transmission, d'alimentation de proximité, de changement climatique... ressortent comme des axes forts et des préoccupations communes, sources de collaborations et partenariats.

Actions avec les collectivités

La Chambre d'agriculture a **contribué aux travaux des collectivités** que ce soit en termes de Plans Climat ou de Contrats de Rivière par exemple. Pour Gaillac-Graulhet, 12 diagnostics Dia'Terre ont permis, d'élaborer des fiches-actions permettant de dégager des pistes en matière d'économies d'énergie. En participant à ces travaux, la Chambre souhaite donner toute sa place à l'agriculture et aux agriculteurs en permettant de valoriser leurs pratiques vertueuses pour le climat comme pour l'environnement. Elle a également renforcé ses liens avec l'**Association des Maires et des Élus Tarnais** en participant notamment aux Salons qu'elle organise depuis 2022.

Le déploiement de la marque **Terralto** renforce la visibilité de l'offre de service de la Chambre auprès de ce public.

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

12
journées
de l'entreprise
agricole

6
projets
alimentaires
territoriaux
accompagnés

4
comités de
développement
et GDA-GVA
animés

14
inter-
communalités
rencontrées

Offre de services
Terralto





Contribuer à la gestion de l'espace agricole et forestier

Contributions et avis

En 2020, la “**Charte de l'urbanisme**” a été révisée et co-signée par la Chambre d'agriculture, la Préfecture et l'Association des Maires. Les principaux éléments de révision ont été liés aux changements de destination des bâtiments et aux projets d'implantation de centrales photovoltaïques au sol ou d'agrivoltaïsme de plus en plus nombreux.

En tant que personne publique associée, la Chambre d'agriculture a participé aux travaux d'élaboration, de révision ou de modification de **72 documents d'urbanisme** : SCOT, PLU ou PLUi... À la demande des services instructeurs des collectivités, dans le cadre de sa mission consulaire de service public, la Chambre a formulé **des avis sur 3 300 demandes d'autorisations d'urbanisme** : permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et permis de construire **en zone agricole**.

La Chambre d'agriculture a apporté son expertise sur l'état des lieux des masses d'eau en préparation du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux** et s'est impliquée dans le suivi des SAGE Agout et Viaur avec les syndicats de bassin, le Département et l'administration. Elle est intervenue aux côtés des collectivités pour les mesures de **protection des captages d'eau potable**.

Diagnostiques agricoles pour les collectivités

La Chambre a été retenue par **5 collectivités** pour mener le diagnostic agricole **préalable à l'élaboration de PLU** communaux ou intercommunaux. La rencontre des agriculteurs et les ateliers réunissant élus et agriculteurs du territoire ont permis de dresser un état des lieux partagé de l'agriculture et de sensibiliser les élus locaux aux enjeux agricoles à prendre en compte lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Études d'impact

À la demande des maîtres d'ouvrage, la Chambre d'agriculture a réalisé **5 études d'impact agricole** pour des projets très variés : ouverture de carrières pour fournir des matériaux de remblais pour la construction de l'A69, nouveau collège, parc éolien, extension de zone d'activité ou d'entreprise de transformation. Les projets ont en commun d'impacter directement le foncier agricole et indirectement l'économie agricole du territoire.

L'objet des études a donc été de proposer aux porteurs de projet des éléments permettant de respecter la séquence ERC “**Éviter, Réduire, Compenser**” et de chiffrer le coût de la compensation collective agricole due, une fois les mesures d'éviction et de réduction mises en œuvre.

Autoroute A69

Dès l'annonce du concessionnaire choisi par l'État pour la liaison autoroutière entre Castres et Toulouse, la Chambre du Tarn, en lien étroit avec celle de Haute-Garonne, a mis en place des actions et accompagnements autour de ce projet : élaboration de **barèmes** (sondages géotechniques, dommages temporaires causés aux cultures, éviction des exploitants), **compensation écologique**, observation lors des **commissions d'aménagement foncier**, mise en place du fonds de **compensation collective agricole**...

Préserver la qualité des milieux et le patrimoine environnemental

Guide prairies bassin versant du Sor

Dans le cadre de l'animation de la Cellule d'Assistance Technique zones humides réalisée sur le Sor, la Chambre a édité un **guide photographique de reconnaissance des plantes**. Son objectif est de permettre aux agriculteurs de disposer d'un outil simple, pour caractériser leurs prairies naturelles, mieux comprendre l'impact de leur gestion et adapter leurs pratiques afin de pérenniser ces milieux fragiles. **65 plantes repérées sur les 443 ha de zones humides** dont 307 ha de prairies humides du territoire figurent dans ce guide.

Actions conduites avec les Syndicats de Rivière

En 2020, forte de plusieurs années d'animation en tant que **Cellule d'Assistance Technique Zones Humides**, la Chambre a été retenue comme prestataire des Syndicats de Bassin de l'Agout, Cérou-Vère et Tarn Aval pour travailler de 2021 à 2024 sur la **restauration des zones humides** en tête de bassins versants. Dans ce cadre, la Chambre a mobilisé des agriculteurs dans un programme ambitieux de meilleure prise en compte et de valorisation des zones humides. Plus de 50 diagnostics ont été réalisés, avec la plupart du temps une prévision d'aménagements ou travaux permettant d'intégrer pleinement ces prairies humides dans le système global de l'exploitation.

Suite à la sécheresse estivale de 2022, 20 enquêtes ont été conduites pour mesurer **l'intérêt des zones humides** pour les éleveurs de l'Agout dans un contexte de changement climatique.

Autre action en réponse aux nombreuses **coulées de boues** repérées lors d'intempéries, la Communauté de communes Sor & Agout a sollicité la Chambre pour sensibiliser à la **lutte contre l'érosion des sols**. Après un inventaire cartographique des exploitations, 21 états des lieux ont été réalisés (pratiques actuelles, désordres observés, pistes d'actions). En partenariat avec le Syndicat de Bassin, Arbres et Paysages et la Fédération des Chasseurs, un programme d'actions a été proposé.

Natura 2000

Pour le compte du PNR du Haut Languedoc, la Chambre a réalisé des **bilans prospectifs** sur les sites Natura 2000 Montagne Noire Occidentale, Causse de Caucalières, Vallée de l'Arn et Margnes. À l'issue, une analyse synthétique agricole a été produite sur chaque site.

En lien avec la réforme de la PAC, sur les 2 sites Natura 2000 où elle assure l'animation (Vallées de l'Agout et du Gijou et ZPS "Forêt de Grésigne et alentours"), la Chambre a mis en œuvre les **nouveaux Projets Agro-Environnementaux et Climatiques** qui permettent aux agriculteurs de ces territoires de **contractualiser**, dès 2023, de nouvelles **MAEC**.

Elle réalise à compter de 2024, l'animation de 2 sites supplémentaires : "Gorges de l'Aveyron, causes proches et vallée de la Vère" et "Causse de Gaussou et sites proches".

En répondant à ces appels à projets et appels d'offre, avec les partenaires, l'objectif est que les agriculteurs, notamment les éleveurs, présents sur ces territoires, bénéficient d'un accompagnement personnalisé et puissent mettre en œuvre des **aménagements** favorables à l'environnement et à la biodiversité et **compatibles avec leurs pratiques agricoles**.

3 300

avis sur des
autorisations d'urbanisme
en zone agricole

80

communes avec
un diagnostic agricole
rural et foncier

5

études
d'impact agricole

104

adhérents à la CATZH
pour 1 193 ha de zones humides

21

états des lieux
pour sensibiliser
à l'érosion des sols

8

sites
Natura 2000
accompagnés

Guide des
plantes du Sor





Contribuer à la mutualisation au sein du réseau et renforcer la proximité sur le terrain

La **force du réseau** permet de mettre à disposition des conseillers et des agriculteurs des **outils performants** pour le pilotage des exploitations comme **MesParcelles, Mes Satimages, Mon Projet Agricole**.

La Chambre d'agriculture a contribué à l'organisation de **journées régionales Innovation Recherche Développement** destinées à former les conseillers qu'ils soient du réseau Chambres, de la distribution ou autres structures. La **journée IRD sur l'adaptation au changement climatique** de 2023 a rencontré son public avec 390 conseillers de 160 structures.

La mutualisation des fonctions supports engagée depuis une dizaine d'années s'est accentuée et accélérée, ce qui a permis de **sécuriser les processus** et de **gagner en performance**.

L'**échelon national** est celui des orientations, de l'accompagnement dans le déploiement de la stratégie de mandature et de gestion déléguée de services communs, tels que les systèmes d'information, l'accompagnement des services marchands, la formation des agents, le référentiel qualité.

L'**échelon régional** coordonne les programmes en relation avec le Conseil régional et les services de l'État en région. Il porte sur la mutualisation des fonctions supports : service des ressources humaines, service comptabilité-finances, Innovation-recherche-développement, valorisation bois et territoires.

L'**échelon départemental** s'inscrit dans la proximité par ses antennes. Il est le niveau d'action tant auprès des agriculteurs, des forestiers que des collectivités territoriales. Les élus de la Chambre du Tarn sont impliqués dans la gouvernance des trois niveaux d'organisation. De même, les salariés participent à la mutualisation, par leur contribution à l'organisation d'actions partagées et à leur déploiement sur le terrain.

Positionner la Chambre au cœur des échanges entre OPA

Pour favoriser l'échange, le partage d'informations et d'analyses sur les questions liées à l'actualité impactant l'agriculture, la Chambre a mis en place le **Comité d'Orientation de l'Agriculture tarnaise**, avec **l'ensemble des organisations professionnelles agricoles** du département. Il s'est réuni plusieurs fois pour traiter des sujets tels que la définition des priorités du plan de relance post covid, la mise en place d'une enquête auprès de tous les agriculteurs quant à leur situation et besoins en 2022, l'analyse de l'impact des conditions économiques et climatiques, une analyse prospective des réseaux de suivi des fermes d'élevage.

Renforcer les partenariats pour optimiser les services rendus aux agriculteurs

14 journées labellisées **Innov'action** ont réuni 420 éleveurs, céréaliers, maraîchers ou viticulteurs.



Avec la volonté de **valoriser les forces et les complémentarités**, la Chambre d'agriculture recherche à **mobiliser les partenariats dans tous ses projets**. C'est un gage de bonne organisation, de succès et de pérennité.

Ainsi, des collaborations établies depuis déjà de nombreuses années se sont accentuées :

- avec les organisations professionnelles (Maison de l'élevage, Maison des Vins, MSA, FDCUMA, ATAG, SAFER, ...), le CRPF, les Instituts techniques de recherche et développement, les opérateurs économiques coopératifs ou privés, d'amont et d'aval pour les projets de développement agricole et de filières
- avec le Département, Agropoint, les Communautés de Communes et d'Agglomération, les communes sur le développement local, les projets alimentaires territoriaux, les projets d'aménagements consommateurs d'espaces agricoles, les projets de développement économique
- avec les syndicats de Bassin, syndicats mixtes pour les projets de gestion des milieux
- avec le PNR du Haut-Languedoc, Arbres et Paysages, le CPIE, la Fédération des chasseurs pour les projets environnementaux
- avec les autres consulaires pour les actions à coordonner pour l'économie tarnaise : autoroute Castres-Toulouse, transmission et reprise des entreprises, RSE et services environnementaux de l'agriculture au bénéfice de l'économie locale...

Faire reconnaître et valoriser l'expertise de la Chambre d'agriculture

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

La Chambre intervient dans de nombreux domaines : le **développement local**, la **gestion d'entreprises**, l'**agronomie** et les **techniques agricoles**, l'**innovation** et la **conduite de projets**. Avec 34 élus, près de 80 salariés, forte de son réseau consulaire, la Chambre dispose d'un **niveau d'expertise reconnue** et d'une **offre de services** regroupée sous ses deux marques :

- à destination des agriculteurs : **Proagri** "Pour vous, aujourd'hui et demain"
- pour les autres publics : **Terralto** "Ensemble, faisons vivre vos projets"



Qui sommes-nous ?



Formation des agriculteurs

La formation continue des actifs et futurs actifs agricoles

La formation est un des outils de développement des exploitations mobilisés par la Chambre d'agriculture. En moyenne, **140 sessions de formation** sont organisées **chaque année** pour **1 300 bénéficiaires actifs agricoles** : chefs d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, salariés, porteurs de projet...

La période « Covid » et les restrictions de VIVEA sur le financement des formations des porteurs de projet ont engendré une baisse d'activité entre 2019 et 2023.

La Chambre développe les formations mixtes digitales. Cependant, la formation présentielle est toujours la modalité la plus prisée par les actifs agricoles de par la proximité des conseillers et le besoin d'échanger entre pairs.

La Chambre d'agriculture continue d'innover et renouvelle chaque année une grande partie de son catalogue. Les conseillers, en veille sur les actualités techniques et réglementaires et à l'écoute du terrain, proposent à chaque campagne plus de **100 formations** différentes **adaptées** à toutes les productions du département.

Lorsque la compétence n'est pas présente en interne, la Chambre mobilise des experts d'autres structures qui permettent de proposer des formations qualitatives et des contenus actualisés. Les compétences travaillées sont le reflet de la multitude de casquettes qu'un agriculteur doit adopter au quotidien : stratégiques, techniques, réglementaires, commerciales, RH... Bien entendu la résilience face aux aléas du climat prend une place de plus importante dans les contenus traités.

Au cours de ce mandat, la Chambre a réaffirmé son ambition sur la formation des actifs agricoles

La Chambre est **leader sur le marché départemental** (premier organisme de formation partenaire de VIVEA avec 42 % de part de marché). La politique du « 0 reste à charge pour les agriculteurs à jour de leur contribution VIVEA » reste d'actualité. Elle œuvre au quotidien pour mobiliser les financements disponibles.

Le **catalogue formation**, vitrine de l'activité, est largement diffusé chaque année en septembre pour que notre offre de formations soit toujours visible.

840
sessions
de formation

1 300
agriculteurs
formés chaque année



DQS - Démarche Qualité des Services

La Chambre d'agriculture du Tarn est engagée depuis 2011 dans la démarche Qualité des services portée par Chambres d'agriculture France. Les évolutions contextuelles ont amené, en 2021, une refonte structurelle de ce dispositif qui a pour ambition de faire de la démarche Qualité un véritable outil de management au service de la performance des Chambres d'agriculture.



Avec la démarche Qualité Performance, la Chambre d'agriculture du Tarn s'engage à :

- Contribuer à la **vitalité de l'agriculture et des territoires** de demain
- Développer avec nos clients des **solutions innovantes** au regard du monde agricole et de leurs besoins
- **Accompagner** nos clients **de façon personnalisée** avec nos équipes pluridisciplinaires expertes
- Proposer des **services créateurs de valeurs**
- Construire une **relation durable de confiance**



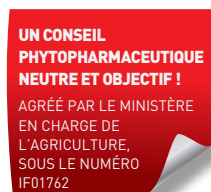
www.afnor.org
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

Tous les 3 ans, une **enquête de satisfaction** est conduite sur l'ensemble du territoire national auprès des agriculteurs et collectivités afin de connaître leur niveau de satisfaction sur nos produits et services et mieux prendre en compte leurs besoins et attentes. Voici quelques résultats de l'enquête réalisée en novembre 2022.

La Chambre est également certifiée "Qualiopi" pour les actions de formation et agréée pour exercer l'activité de conseil stratégique et spécifique à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION



Plus de **8 agriculteurs sur 10** recommandent les services de la Chambre d'agriculture du Tarn.

"Ils ont dit"

Les agriculteurs apprécient en particulier :

Extraits des retours d'enquête

La compétence des conseillers

Des élus et salariés qui sont à l'écoute des préoccupations

Une offre de service qui répond aux besoins réels des agriculteurs

Une bonne aide administrative

Des formations adaptées

La qualité du relationnel avec le personnel de la Chambre d'agriculture

Le partenaire de mon exploitation

L'indépendance du conseil

BILAN DE MANDATURE 2019-2024

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN

SIÈGE SOCIAL

96 rue des Agriculteurs
CS 53270
81011 ALBI Cedex 9

Tél : 05 63 48 83 83
accueil@tarn.chambagri.fr
www.tarn.chambre-agriculture.fr



Retrouvez nos actualités

© Photos : Chambre d'agriculture du Tarn - Médiathèque du réseau des Chambres d'agriculture

Les actions sont menées avec nos principaux partenaires financiers :



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie